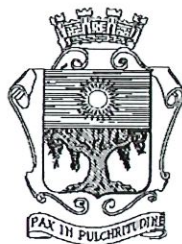


AR Prefecture

006-210600110-20250325-250325_08-DE
Reçu le 01/04/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 08 – FINANCES- ACQUISITION D'UN LOGICIEL « PETITE ENFANCE, ENFANCE ET LOISIRS » - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Séance Publique Ordinaire du 25 MARS 2025
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carole LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE à Mme Martine OLLIVIER, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 23

VOTANTS : 25

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 18 mars 2025

AR Prefecture

006-210600110-20250325-250325_08-DE
Reçu le 01/04/2025



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2025

VIII – FINANCES- ACQUISITION D'UN LOGICIEL « PETITE ENFANCE, ENFANCE ET LOISIRS » - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ET DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 03 mars 2025,

La commune est gestionnaire d'une crèche, d'un accueil de loisirs sans hébergement, d'un service de restauration et d'une école de danse.

Elle est aujourd'hui propriétaire de logiciels différents pour gérer l'ensemble de ses services publics (inscription, simulation, pointage, statistiques, facturation...).

Le Département des Alpes-Maritimes s'est engagé dans une politique « Smart Deal », qui encourage les projets qui permettent de simplifier, améliorer le fonctionnement de l'administration et encourager sa modernisation.

La collectivité est adhérente du SICTIAM pour la compétence services numériques.

Il convient aujourd'hui, afin d'uniformiser et de simplifier la gestion administrative, mais également de faciliter les relations avec les usagers, de souscrire au logiciel « Cityfamily » proposé par le SICTAM, ce qui permettra aux parents de faire l'ensemble de leurs démarches en ligne.

Le coût d'acquisition du logiciel est de 15 200 €.

Il est proposé de demander l'aide financière du département des Alpes-Maritimes et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) comme présenté dans le plan de financement ci-dessous :

Coût estimatif du projet	15 200,00 €	100 %
Conseil Départemental 06	4 560,00 €	30 %
C.A.F.	7 600,00 €	50 %
Autofinancement	3 040,00 €	20 %

AR Prefecture

006-210600110-20250325-250325_08-DE
Reçu le 01/04/2025

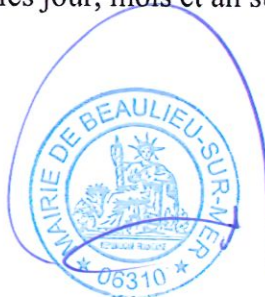


LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- APPROUVE la réalisation du projet d'acquisition d'un logiciel pour la gestion de certains services publics présenté estimé à 15 200 € HT,
- VALIDE le plan de financement exposé,
- DIT que les crédits sont ouverts au budget primitif,
- SOLLICITE l'aide financière du Département des Alpes-Maritimes pour un montant de 4 560,00 €,
- SOLLICITE l'aide financière de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) pour un montant de 7 600,00 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions ci-dessus et à prendre toutes les mesures et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Roger ROUX

AR Prefecture

006-210600110-20250325-250325_08-DE
Reçu le 01/04/2025

